

A2PRL
Société Anonyme au capital de 49 755 €
Siège Social : 26, rue François 1er 75008 PARIS
PARIS B 381 961 051

P1B 7316

J'ai de C...
N° dépôt

EXTRAIT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 19 MARS 2001

18 SEP. 2001

59782

...

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2000, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28 février 2001, et statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du code de commerce nouveau, anciennement article 241 de la loi du 24 juillet 1966, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

...

Pour extrait
Le Président

